



Projet d'Arrêté - Conseil du 14/06/2021

Objet : Asbl "La Ferme du Parc Maximilien".- Subside : 500,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville;

Considérant que l'ASBL La Ferme du Parc Maximilien s'engage à organiser la balade 'Marche à ton Aise' avec 2 ânes de la ferme dans les rues des Marolles pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles;

Considérant que cette initiative a pour objectif :

- d'informer et de sensibiliser en matière de la propreté publique et de la gestion des déchets ;
 - de faire connaître le tissu associatif marollien aux gens du quartier ;
- et que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant que l'action en question sort du contexte des activités habituelles et du fonctionnement de l'ASBL La Ferme du Parc Maximilien, pour lesquels la Ville octroie un subside annuel, déterminé par convention, à l'ASBL ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 500,00 EUR à l'ASBL La Ferme du Parc Maximilien pour ladite initiative ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Un subside de 500,00 EUR est octroyé à l'asbl La Ferme du Parc Maximilien à l'article 87605/332/02 du budget ordinaire 2021 pour la balade 'Marche à ton Aise' dans les rues des Marolles.

Annexes :